

## SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

**Identificateur du produit/Nom commercial:** LP-2000  
**Code du produit/Identification interne:** 22340  
**Usage du produit/Description:** Lubrifiant extrême-pression et pénétrant, anti-usure. Contenant aérosol de 340 g.  
**Nom chimique :** S/O  
**Famille chimique:** S/O  
**Date de la fiche signalétique:** Le 01 février 2012  
**Identificateur du fournisseur:** Asalco Inc.  
44, ch. Des Ursulines, Stanstead, Québec (Canada), J0B 3E0  
Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet [www.asalco.com](http://www.asalco.com)  
**Identificateur du fabricant:** Même que le fournisseur  
**Numéro de téléphone d'urgence:** (613) 996-6666 (CANUTEC)  
**Classification SIMDUT:** A – Gaz comprimé  
B5 – Aérosol inflammable  
D2B – Matière toxique ayant d'autres effets toxiques

## SECTION 2 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL <sub>50</sub> (espèce, voie)	CL <sub>50</sub> (espèce)
Dialkyl (C1-14) dithiophosphate de zinc	68649-42-3	7-13	P/D	P/D
Huile de naphène paraffinique	64742-52-5	10-30	P/D	P/D
Naphta lourd hydrotraité	64742-48-9	10-30	P/D	P/D
Mélange de distillats de pétrole	P/D	7-13	P/D	P/D
d-Limonène	5989-27-5	1-5	4400 mg/kg (rat, orale)	P/D
Isobutane	75-28-5	3-7	S/O	368 000 ppm 4 hr (souris)
Propane	74-98-6	7-13	S/O	P/D

## SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### Vue d'ensemble en cas d'urgence

DANGER : Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Cause des irritations aux yeux et à la peau. Risque de causer une réaction allergique pour la peau. Nocif en cas d'inhalation ou d'ingestion. Peut causer des maux de tête, de la nausée, des étourdissements, et d'autres effets nocifs sur le système nerveux central.

### \*\*EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ\*\*

**Voie d'administration** Contact cutané, absorption par la peau, contact oculaire, ingestion et inhalation.

### Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :

#### Inhalation:

Peut causer une irritation pour le nez, la gorge et les voies respiratoires et une dépression du système nerveux central. Symptômes : maux de tête, nausées, vomissements, perte de coordination et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de concentrations extrêmement élevées peut agir comme un asphyxiant et causer l'augmentation de la fréquence du pouls et de la respiration, la fatigue, la nausée, le vomissement et l'inconscience.

#### Peau:

Le contact direct avec la peau peut causer une irritation de modérée à grave pour la peau. Le produit peut être absorbé par la peau. En cas de vaporisation directement sur la peau des symptômes d'engelure peuvent survenir, y compris des engourdissements, des picotements et des démangeaisons.

#### Yeux:

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation modérée. Symptômes : rougeurs, sensation de brûlure, larmoiement et douleur. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, le contact peut causer l'engelure des yeux.

#### Ingestion:

Si le produit est vaporisé directement dans la bouche, cela peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. L'aspiration du produit dans les poumons risque de causer des dommages pouvant mettre la vie en danger suite à l'ingestion.

**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** Le contact répété ou prolongé peut causer l'assèchement, des gerçures et le dégraissage de la peau (dermatite).

**Autres dangers importants :** Consulter la Section 11 « Propriétés toxicologiques » pour plus de renseignements.

**SECTION 4 - PREMIERS SOINS****Inhalation:**

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Contact cutané:**

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau courante tiède pendant au moins 20 minutes ou jusqu'à l'élimination du produit chimique. Sous l'eau courante, retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Décontaminer complètement les vêtements avant leur réutilisation ou les jeter.

**Contact oculaire:**

Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède pendant 20 minutes ou jusqu'à l'élimination du produit chimique tout en maintenant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**Ingestion:**

NE JAMAIS donner quelque chose par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Rincer complètement la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. La victime doit avaler deux verres d'eau. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité:**

AÉROSOL EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. La matière s'enflammera si elle est exposée à la chaleur ou aux flammes. Les contenants fermés sont contenus sous pression et peuvent éclater s'ils sont exposés à une chaleur excessive. Les vapeurs risquent d'être plus lourdes que l'air et de s'accumuler dans les espaces bas et les espaces fermés. La projection de flamme est > 15 cm mais < 100 cm et aucun retour de flamme observé.

**Point d'éclair (méthode) :** >51 °C

**Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :** 1,1

**Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :** 9,3

**Sensibilité aux chocs:** Les aérosols peuvent exploser ou être projetés comme un projectile suite à un impact mécanique.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques:** Peut être sensible aux décharges électrostatiques lorsque les vapeurs sont présentes entre les limites d'inflammabilités inférieure et supérieure.

**Température d'auto-inflammation:** P/D

**Moyens d'extinction:** Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate.

**Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:**

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux:** Oxydes de carbone et autres gaz irritants pouvant comprendre d'autres produits toxiques.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Protection personnelle:**

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Enlever toutes les sources d'inflammation. Enlever ou isoler les matières combustibles et inflammables. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**

Ventiler les lieux du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

**Précautions environnementales:**

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux, provinciaux et nationaux.

## SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. L'équipement de manutention devra être mis à la terre de façon adéquate. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter la production de concentrations élevées de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matières incompatibles comme les matières oxydantes fortes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

### Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, à l'écart de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

### Matières incompatibles :

MATIÈRES OXYDANTES FORTES (chlorures, peroxydes), acides fortes (acide nitrique).

## SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition:

Il n'existe aucune donnée pour ce produit. Voici les données pour chaque ingrédient :

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Dialkyl (C1-14) dithiophosphate de zinc	P/D	P/D	P/D	P/D
Huile de naphène paraffinique	P/D	P/D	P/D	P/D
Naphta lourd hydrotraité	P/D	P/D	P/D	P/D
Mélange de distillats de pétrole	P/D	P/D	P/D	P/D
d-Limonène	P/D	P/D	P/D	P/D
Isobutane	P/D	P/D	1000 ppm	P/D
Propane	1000 ppm	P/D	1000 ppm	P/D

### Mesures d'ingénierie:

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

### Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

### Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

### Commentaires sur l'hygiène général :

Éviter la production de concentrations élevées de brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique, couleur et odeur:** Liquide aérosol ambré. Odeur d'hydrocarbures.

**Seuil de l'odeur:** P/D

**pH :** P/D

**Point de fusion/congélation:** P/D

**Coefficient de répartition huile/eau:** P/D

**Densité (eau = 1):** 0,87 – 0,91

**Taux d'évaporation (acetate de n-butyle = 1):** > 1

**Point d'ébullition:** 177-197°C

**Tension de vapeur (@ 20°C):** 50-60 psig

**Solubilité dans l'eau:** Négligeable

**Densité de vapeur (Air = 1):** > 1 plus lourde que l'air.

**% volatilité (poids):** >80 aérosol

**SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ**

- Stabilité et réactivité :** Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
- Polymérisation:** Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.
- Conditions à éviter :** Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues ou autres sources d'inflammation.
- Matières à éviter :** Consulter les matières incompatibles à la Section 7.
- Produits de décomposition dangereux :** Aucun connu. Consulter « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

**SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

- Données toxicologiques:** Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients.  
**Consulter la Section 3 pour plus de renseignements.**
- Cancérogénicité :** Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérogène.
- Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :** P/D
- Sensibilisation de la peau :** Peut causer une sensibilisation avec des symptômes de réaction allergique.
- Sensibilisation des voies respiratoires :** P/D
- Conditions aggravées par l'exposition :** Aucune connue.
- Matières synergiques :** P/D

**SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

- Impact sur l'environnement :**  
Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Éviter que le produit s'infilte dans les drains ou les cours d'eau ou qu'il se dépose dans des endroits où cela pourrait affecter les eaux souterraines ou de surface.
- Caractéristiques environnementales importantes :** P/D
- Toxicité pour les organismes aquatiques :** P/D

**SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

- Conditions d'entreposage et de manutention :**  
Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7). Ne pas percer ni incinérer les contenants vides.
- Méthodes d'élimination :**  
Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

**SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

- Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :**
- Classification TMD: AÉROSOL; Classe 2.1; UN1950
- Cas spécial: Produit peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE/BIEN DE CONSOMMATION tel que stipulé à l'article 1.17 du TMD.

**SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION****Au Canada****Renseignements SIMDUT:**

Le produit est réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada.

*Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.*

**Système d'identification de matières dangereuses :**

SANTÉ: 2 INFLAMMABILITÉ: 4 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.

INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

**National Fire Protection Association (NFPA):**

SANTÉ: 2 INFLAMMABILITÉ: 4 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.

INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

**Renseignements OSHA États-Unis :**

Ce produit est réglementé selon OSHA. Cette fiche contient tous les renseignements requis par OSHA.

**Renseignements TSCA États-Unis :** Les ingrédients sont inscrits sur la TSCA.**New Jersey Labeling Requirements:** Ingrédients to be disclosed on product labelling : Refer to Section 2.**California Proposition 65:** This product may contain traces of chemicals that are known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.

<b>SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>
---

**Préparée par:** NSS ENTREPRISE INC. pour Asalco Inc.

**Numéro de téléphone:** Téléphone 819-876-2211 Télécopieur 819-876-5373 Internet [www.asalco.com](http://www.asalco.com)

**Références:**

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2012.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2012.

**Abréviations:**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CFR	Code of Federal Regulations (Transport aux États-Unis)
DOT	Department of Transport (É. U.)
DSL	Domestic Substance List
IARC	International Agency for Research on Cancer
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Fin de la fiche signalétique